

## **DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE / FORCES VIVES SUR LES RECENTS EVENEMENTS DE BUKAVU**

Nous, Organisations non Gouvernementales de la Société Civile / Forces vives de la République Démocratique du Congo, réunies à Kinshasa du 29 février au 04 mars 2004 pour examiner en profondeur la situation politique et sécuritaire du pays en général et de sa partie Est en particulier ;

### **CONSIDERANT LES FAITS GRAVES CI-APRES :**

1. La découverte, les 05 et 20 février 2004, par le Commandant de la 10<sup>ème</sup> Région militaire du Sud-Kivu basé à Bukavu de plusieurs caches d'armes, notamment aux domiciles de l'Abbé Michel BUROKO et du Major KASONGO ;
2. L'existence dans la province du Nord-Kivu des caches d'armes ( dans des dépôts à Goma, à Rutshuru, à Mweso dans le territoire de Masisi, ...) et la dénonciation des diverses autres caches confirmées par plusieurs sources dignes de foi dans d'autres provinces du pays ;
3. La poursuite de recrutements forcés des enfants par les milices des Gouverneurs Xavier CIRHIMWAMI du Sud-Kivu et SERUFULI du Nord-Kivu, au lendemain de l'accord global et inclusif, au vu et au su de la MONUC ;
4. La libération aussitôt après son arrestation le 21 février 2004 et son transfert à Bukavu du Major KASONGO, à la suite des pressions exercées par la MONUC et le RCD-Goma ;
5. La chasse à l'homme déclenchée contre le Général Prospère NABIOLWA, Commandant de la 10<sup>ème</sup> Région militaire actuellement en clandestinité, l'assassinat de ses deux gardes de corps, de son chauffeur et la déportation au Rwanda de plusieurs de ses collaborateurs au vu et au su de la MONUC ;

6. La présence de l'Armée Rwandaise au sud-Kivu, au Nord-Kivu, dans la province orientale et au Maniema sous le regard de la MONUC;
7. Le pillage en date du 25 février 2004 de la Banque Nationale du Congo, succursale de Bukavu par des hommes en armes venus du Rwanda ;

***Prenant nos responsabilités civiques devant Dieu, la Nation et l'histoire;***

**DECLARONS CE QUI SUIT :**

1. Le Président de la République a failli à ses devoirs d'Etat et de Commandant Suprême des Forces Armées en renvoyant le Major KASONGO dans la ville de Bukavu sous pression du RCD-Goma et de la MONUC;
2. Le RCD a violé l'Accord global et inclusif et la constitution de la transition en prenant fait et cause pour des mutins, des rebelles et des criminels et en traitant le Chef de l'Etat de « terroristes », de « sanguinaire », de « dictateur » et d' « empereur en devenir », ainsi qu'en traitant la République Démocratique du Congo d'un « Etat voyou » ;
3. Le RCD- Goma et ses alliés en prônant leur droit d'utiliser tous les moyens à leur disposition pour libérer le Major Kasongo et en menaçant de suspendre leur participation à toutes les institutions de la transition ont fait acte de déclaration de guerre contre le peuple congolais et contre les Institutions de la Transition ;
4. Le Colonel Mutebusi, le Major Kasongo et tous leurs complices ont interrompu le processus de paix, mutiné l'armée, fait acte de rébellion et commis des faits prévus et punis par le code pénal militaire congolais ;

5. La MONUC s'est faite complice du RCD-Goma et du Rwanda dans la volonté délibérée de réaliser la partition de la RDC et son annexion au Rwanda ;

## **EN CONSEQUENCE :**

### **1. CONDAMNONS**

1. Tout projet d'une nouvelle guerre en RDC ;
2. Toute existence des caches d'armes dans n'importe quelle province du pays ;
3. Toute tentative de coup d'Etat ;
4. Tout plan machiavélique de déstabilisation et de partition de la RDC ;
5. Toutes formes de laxisme et de complicité de la MONUC ;
6. Tout silence coupable du parlement, du gouvernement et du Chef de l'Etat.

### **2. INVITONS**

1. Le Chef de l'Etat à assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis de la Nation ;
2. Le Gouvernement à prendre des mesures urgentes et appropriées en vue de la traduction devant les juridictions compétentes des auteurs des faits criminels sus-évoqués ;

3. Le Parlement, le Gouvernement de transition et le Chef de l'Etat à exiger de la MONUC le retrait immédiat des troupes Rwandaises de Bukavu et de toute la République Démocratique du Congo;
4. Le Gouvernement à rétablir dans ses fonctions le Général NABIOLWA en renforçant la 10<sup>ème</sup> région militaire en homme et en armes et à organiser le deuil des hommes en armes décédés en plein exercice de leurs fonctions et à procéder sans faille à la réparation des préjudices causés à leurs familles respectives ;
5. Le Secrétaire Général de l'ONU à rappeler son représentant spécial actuel en RDC, Monsieur **William Lacy SWING**, et à en désigner un autre susceptible de rendre l'accomplissement des missions de la MONUC plus impartiales et plus efficaces ;
6. Le RCD-Goma à retirer sa déclaration ;
7. Le Comité International d'Accompagnement de la Transition « CIAT » à jouer pleinement son rôle en toute impartialité pour l'aboutissement heureux de la transition en République Démocratique du Congo ;
8. Le Peuple Congolais à se mobiliser davantage pour la défense de la Patrie.

### **3. REAFFIRMONS**

1. Notre disposition à défendre notre liberté, notre sécurité commune et l'intégrité de notre territoire contre toute agression ;
2. Notre détermination à œuvrer en faveur d'une transition pacifique devant déboucher sur des élections libres, démocratiques et transparentes dans le délai imparti par l'Accord Global et Inclusif.

**RESTONS SAISIS DE LA QUESTION.**

Fait à Kinshasa, le 04 mars 2004.

**LES SIGNATAIRES**

1. M. Patrick DJANGA / Association pour la Défense des Droits de l'Enfant (ADDE) ;
2. M. Nestor BAZEYE/Réseau d'Education Civique au Congo (RECIC-National) ;
3. Mme Dominique MUNONGO/Centre pour le Développement de la Femme (CDF/Fondation) ;
4. M. Dolly IBEFO / la Voix de sans Voix pour les droits de l'Homme (VSV) ;
5. Abbé José MPUNDU / GROUPE AMOS ;
6. M. KAMBAZA TABARO / Programme Régional de formation et d'échanges pour le Développement (PREFED) ;
7. M. Gérard BISAMBU / Réseau d'Education Civique au Congo, (RECIC - KINSHASA) ;
8. M. Floribert CHEBEYA / Réseau National des ONGs des droits de l'homme de la RDC (RENADHOC) ;

9. Me Théodore NGOY, Pasteur / CHRETIENS POUR LA JUSTICE (CJUST)
  
10. Prof. Thierry LANDU / GROUPE AMOS
  
11. Rév. Pasteur DJAMBA SAMBA / JRCI
  
12. M. Fernandez MURHOLA / Collectif des organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI-RDC) ;
  
13. M. Jérôme BONSO / Ligue Nationale pour les élections libres et transparentes (LINELIT) ;
  
14. M. Roger MUKOMBA / Comité National Femmes et Développement (CONAFED) ;
  
15. M. Boniface BEYA NGINDU/Réseau Provincial des ONGs des Droits de L'homme du Kasai Occidental (REPRODHOOC / KASAI OCCIDENTAL) ;
  
16. Mme DESIRATA Furaha B./Femmes Solidaires pour la Paix et le Développement (FSPD) ;
  
17. Me Christian BULAMBO / Collectif d'actions pour le développement des droits humains (CADDHOM) ;
  
18. Pascal RUKENGWA / Humanité Nouvelle (HUNO) ;
  
19. Rév. Pasteur KUYALA MULUDIKI / Société Civile de Kinshasa (SOCIKIN)